

28 mars 2018

Championnat départemental 2ème journée

# Surf / bodyboard collèges Lycées

Plage Estagnots et/ou Bourdaines Seignosse



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

**REPORT : Pas de possibilité de report au calendrier (championnat d'Académie le mercredi 4 avril 2018 au Pays Basque pour les collèges et à Vieux Boucau pour les lycées)**

**LICENCES :** A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS.

**SITE DE COMPETITION :** plages des Estagnots et/ou des Bourdaines à Seignosse

**ORGANISATION :**

- Collèges : Pierre Bareille (Collège Mitterrand Soustons) et Thomas Servat (Collège J. Rostand Capbreton)
- Nicolas Lasman (Lycée J. Taris Peyrehorade) et Clément Coudroy (Lycée Despiau Mont de Marsan)

**HORAIRES :**

- 9H15-9h45 :
  - o Vérification des licences + Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
  - o Formations jeunes juges + consignes jury
- 9H45 Début de la compétition

**ENGAGEMENT :**

- **Collèges :** Les équipes qualifiées sont celles qui ont participées à la première journée du 28 septembre 2016. Les surfeurs dans l'équipe peuvent être différents de la composition de l'équipe de la première journée. Liste des équipes avec classement de la première journée en pièce jointe. Possibilité d'inscrire une équipe d'établissement en équipe honneur si l'équipe est plus adaptée au niveau honneur. Rappel : les équipes honneurs ne sont pas qualifiables pour le championnat académique
- **Lycées :** Inscription des équipes en « établissement » ou « excellence »

**INSCRIPTIONS** au Service Départemental par mail ([sd040@unss.org](mailto:sd040@unss.org)) avant le mercredi 21 mars 20h.

Si vous souhaitez bénéficier d'un transport collectif à préciser lors de l'inscription.

**JURY :**

**Responsables :**

- **Collèges :** P. BAREILLE (Col Soustons) T. SERVAT (Col Rostand Capbreton)
- **Lycées :** Nicolas LASMAN (Lycée Peyrehorade) Clément COUDROY (Lycée Despiau Mont de Marsan)

**Jury Collèges :**

Mme BACHACOU (Col Soustons) ; Mme BAREILLE (Col Capbreton) ; M. HARDY (Col Labenne) ;  
Mme ANDRIEU (Col J. Moulin Saint Paul les Dax) ; M. CASTANET (Col Labouheyre) ;  
M. FOREST (Col Mimizan) ; M. BASCAIN (Col Mimizan) ; M. LAVIELLE (Col Mandela Biscarrosse) ;  
M. BAGATTIN (Col St Joseph Capbreton) ; Mme LAIGNEL (Col Linxe) ; M. CARAIRE (Col Albret Dax) ;  
Mme MERLE (Col Grenade sur Adour)

**Jury Lycées :**

Mme DARMAILLACQ (Lyc Parentis) ; M. RODRIGUEZ (LP Capbreton) ; M. DALES (LP Peyrehorade) ;  
M. VASSEUR (LP Morcenx) ; Mme DUBOUCHET Patricia (Lyc Duruy Mont de Marsan) ;  
Mme TROUILHET (Lyc Tyrosse)

**Tous les collègues accompagnant les élèves peuvent être appelés à compléter les jurys.**

**MATERIEL ET TENUE**

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

**LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

**RESTAURATION:** En raison de l'absence du Directeur départemental (présence sur d'autres finales départementales et académiques le même jour), la restauration est de la responsabilité des A.S. et de chaque membre de jury.

## INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

### FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront OBLIGATOIREMENT présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée avec une amende forfaitaire de 10,00 et présentation de la carte d'identité.
- **Inscription** papier à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un jeune Coach pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **surf libre interdit**

### REGLEMENT

**JO : Chaque équipe devra présenter au moins 1 juge qui peut être compétiteur.**  
**Toute équipe ne présentant pas de JO, sera disqualifiée.**

Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

- Voir en annexe le règlement de la compétition qui est celui de la rencontre inter académies
- Signalisation:
  - Début de série:** panneau vert + 1 coup de trompe
  - Cinq dernières minutes :** panneau jaune
  - Fin de série:** panneau effacé +2 coups de trompe bref

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE → **BAIGNADE INTERDITE**

- **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
- Déroulement de la compétition **en continu**
- Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition. **Respecter le matériel** des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

### CLASSEMENT pour le titre départemental et qualification au championnat d'académie :

- **Collèges** : pour être classée, l'équipe doit avoir participé aux deux journées (4 octobre 2017 et 28 mars 2018). Le classement se fera avec la moyenne des deux journées (voir classement le provisoire suite à la première journée)
- **Lycées** : suite à la journée du 28 mars 2018 un classement sera établi pour l'attribution du titre de champion départemental (les résultats de la journée du 4 octobre 2017 seront pris en compte si la journée du 28 mars 2018 est annulée).

### QUALIFICATION au championnat d'académie

- Collège « établissement » 4 équipes, 2 équipes maximum pour un établissement,
- Collège « excellence » 4 équipes, 2 équipes maximum pour un établissement
- Lycée et LP « établissement » 4 équipes dont un LP au minimum et plusieurs LP si dans les 4 premiers au classement scratch.
- Lycées excellence 4 équipes, 2 équipes maximum pour un établissement

## INFORMATIONS PRATIQUES

### TRANSPORTS / ACCES :

**Les transports sont sous la responsabilité du Service Départemental si une demande a été faite par le professeur responsable de l'activité au sein de l'établissement avant le mercredi 20 mars 20h.**

**DES L'ARRIVEE SUR LES SITES :** remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

### CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1<sup>er</sup> secours

### MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
  - respecter les installations
  - apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée.
-